

Concours Mon GR® préféré
Votons pour le GR de Pays « Villages Perchés de la Haute Siagne »
Du 14 novembre au 5 décembre 2023

Pour la septième année consécutive, la FFRandonnée lance du 14 novembre au 5 décembre le concours national « Mon GR® préféré ».

Ce concours permet d'élire son sentier de Grande Randonnée préféré parmi 8 candidats répartis dans toute la France.

Le GR de Pays « Villages Perchés de Haute Siagne » fait partie des candidats en lice pour le concours national « Mon GR préféré 2024 ». Le seul GR de Pays du Var et de la Région Sud.

Créé en 2020, la Communauté de communes du Pays de Fayence s'est appuyée sur le soutien du Comité départemental de la randonnée pédestre du Var et des quatre associations locales de randonnée pour établir le tracé de ce GR de Pays.

Ce GR de Pays forme une boucle de 50 km, majoritairement en Pays de Fayence, faite de paysages aux variations étonnantes, dévalant les collines jusqu'en plaine, rivières et gorges majestueuses. Son intérêt réside dans cette diversité. Ce sentier – balisé rouge et jaune - se fait en moyenne sur 3 jours, il est accessible à tous, et praticable toute l'année. L'itinéraire permet aussi de découvrir le patrimoine des 7 villages où le randonneur trouvera à se loger ou se restaurer.

Les étapes :

- Etape 1 : Seillans/Montauroux : 18,2 kms/5h35
- Etape 2 : Montauroux/Mons : 19,4 kms/6h50
- Etape 3 : Mons/Seillans : 12,5 kms/4h

Vous tomberez sous le charme de notre GR de Pays en votant !
Vous avez jusqu'au 5 décembre (un vote par adresse e-mail) !

